

la décision de l'Orateur a été hier bien inspirée, ces deux questions distinctes devraient, elles aussi, être débattues et tranchées séparément.

**M. Pugh:** Monsieur l'Orateur, il me semble que le ministre des Transports emploie parfois, par mégarde—peut-être sans y penser—des mots qu'il regretterait autrement, je crois. Il a, en effet, fait une affirmation au sujet du chef de l'opposition (M. Diefenbaker) en sachant fort bien que personne à la Chambre n'ignore où il est.

**L'hon. M. Pickersgill:** Où est-il?

**M. Pugh:** Il s'est servi de paroles qui dépassaient la mesure et auxquelles je m'oppose, c'est-à-dire que le chef de l'opposition ne dirige maintenant plus son parti. A mon avis, le ministre devrait retirer ses paroles.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je n'ai pas dit qu'il ne dirigeait plus son parti. Si je me suis exprimé ainsi, je retire mes paroles. Il me semble avoir dit qu'il n'était pas à son pupitre, et il ne siège certainement pas à sa place; de plus, je ne sais pas où il est. Si l'honorable représentant veut bien nous dire où il se trouve, ce serait fort intéressant.

**M. Pigeon:** Et où est le premier ministre?

**M. Pugh:** Monsieur l'Orateur, si je puis en revenir au rappel au Règlement juste avant que Votre Honneur ne rende une décision, nous avons eu un débat fort étendu qui s'est éloigné du premier rappel. Par conséquent, je proposerais, quand vous rendrez votre décision, d'accorder les 27 minutes, je crois, que ce débat a pris au député dont les observations ont été interrompues alors qu'il prononçait un discours tout à fait régulier.

(Texte)

**M. Grégoire:** Je désire dire quelques mots au sujet du rappel au Règlement. Il est évident que nous participons actuellement à un débat très important, puisqu'il s'agit de choisir un drapeau national.

Hier, lorsque le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) qui, soit dit en passant, n'est pas à son siège actuellement, a proposé son amendement, il a orienté d'une toute autre façon le débat entamé par le très honorable premier ministre (M. Pearson).

Le premier ministre a eu l'opportunité de parler sur la question du drapeau en général. Le chef de l'opposition, qui n'est pas à son siège actuellement, a eu le même loisir, mais voilà qu'il a changé le cours du débat en proposant un amendement sur un tout autre sujet: le référendum.

**Une voix:** C'est vrai!

[L'hon. M. Pickersgill.]

**M. Grégoire:** Ce matin, devant la tournure des événements, le ministre de la Justice (M. Favreau) nous a convoqués pour nous demander si nous accepterions que les chefs de partis continuent à parler sur le sujet général du drapeau, ce qui était excessivement poli de sa part. Il était bon, au cours de ce débat, que chaque chef de parti puisse faire connaître l'opinion de son parti, comme le chef de l'opposition qui, soit dit en passant, n'est pas à la Chambre en ce moment, a fait connaître la position des conservateurs sur ce sujet.

Nous avons convenu que lorsque les chefs de partis auraient prononcé leur discours, tout redeviendrait normal et que les autres orateurs traiteraient de l'amendement, quitte une fois l'amendement rejeté—car je suis convaincu qu'il le sera—à ce que chacun reparle sur le sujet général du drapeau.

Monsieur l'Orateur, ce n'était pas nécessairement une entente, mais «un bon plaisir» que nous avons convenu entre nous. Malheureusement, le *House leader* du parti conservateur n'était pas là car, comme un enfant à qui on a pris son sucre, il boude depuis trois mois et n'assiste plus à nos réunions; c'est pourquoi il ne pouvait pas prendre d'engagement pour son parti. Mais devant les faits, je maintiens que nous devons nous en tenir au Règlement et parler sur le plébiscite.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre!

(Traduction)

**L'hon. M. Churchill:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je ne me laisserai pas insulter par l'honorable député de Lapointe. Retirera-t-il la déclaration qu'il a faite à mon sujet tout à l'heure? N'a-t-il pas assez de courage pour cela?

(Texte)

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, je me demande si l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre me demande de retirer les paroles par lesquelles je disais qu'il n'avait pas assisté à nos réunions depuis deux mois. S'il me demande de retirer cela, je prends tous les autres *House Leaders* à témoin qu'il n'y a pas assisté depuis deux mois, et ce matin non plus.

Si c'est cela qu'il veut que je retire...

(Traduction)

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, s'il vous plaît! J'aimerais signaler aux honorables députés que la tournure de la discussion n'a